

#27

Novembre/Décembre 2023

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ'INFO LE MAG

DU 6 AU 31 DÉCEMBRE 2023

★ Fêtez Noël ★

À ROQUEBRUNE P.28

SOMMAIRE



#4 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE • **#6** VIE SCOLAIRE • **#8** DÉPARTEMENT
#10 CAUSE ANIMALE • **#11** ENVIRONNEMENT • **#12** MUNICIPALITÉ
#13 SÉCURITÉ • **#14** À L'HONNEUR • **#16** VIE MUNICIPALE • **#19** SOLIDARITÉ
#20 SPORTS • **#21** HOMMAGE • **#22** RETOUR EN IMAGES
#24 EXPRESSION LIBRE • **#25** JEUNESSE • **#26** ÉCONOMIE • **#28** AGENDA



ROQ'INFO LE MAG

Magazine d'information de la Ville de Roquebrune-sur-Argens Hôtel de Ville « Roq'Info - le Mag », Service Communication, 83520 Roquebrune-sur-Argens 04 94 19 59 59 - www.roquebrune.com • **Éditeur** : Ville de Roquebrune-sur-Argens • **Directeur de la publication** : Jean Cayron **Conception** : Service Communication, communication@mairie-roquebrune-argens.fr • **Impression** : IAPCA (Groupe Riccobono) - Impression sur papier recyclé, encre végétale • **Dépôt légal à parution** : ISSN 1629-0690 • **Tirage** : 15 000 exemplaires



ÉDITO

**Chères Roquebrunoises,
Chers Roquebrunois, de tous quartiers
Chers Amis,**

Début octobre, la tragédie du terrorisme s'est imposée de nouveau, nous rappelant, si besoin était, que l'équilibre du monde dans lequel nous vivons est précaire et la paix jamais acquise.

Cela impose une réflexion sur les actions que nous menons, mais également sur nos engagements et nos attentes. En toute conscience, nous devrions être plus exigeants vis à vis de nous-mêmes sur le sens que nous donnons à nos combats, à nos challenges, en termes d'éthique et d'humanité, pour arriver à travailler ensemble dans l'intérêt collectif.

Cette vision est d'autant plus impérative que le fonctionnement de l'État oblige les collectivités et les maires à des collaborations de plus en plus étroites et interdépendantes.

Chaque commune, pour avancer sur ses projets, doit partenariser avec la Région, le Département et l'agglomération.

C'est ainsi que plusieurs de nos projets incluent ces différentes institutions amies qui financent pour partie nos projets sous forme de subventions ou de fonds de concours.

Dans ce contexte, je ne peux que me réjouir du rapprochement entre la commune de Roquebrune et l'ECAA.

En effet, suite à la reprise de la collaboration entre cette dernière et la commune de Roquebrune et

aux échanges constructifs que j'entretiens avec son Président, je salue la nomination de Christian Besserer au siège de vice-président de l'ECAA, nomination actée en dernier conseil communautaire.

La présence d'un vice-président investi dans le succès de la ville de Roquebrune et de l'équipe municipale va nous faciliter la tâche dans la réalisation de nos différents projets en collaboration, par exemple, la réalisation de la maison des terroirs avec hébergements touristiques, la réalisation du Front de Mer aux Issambres et la rénovation du stade du Perrussier. Trois projets d'ores et déjà engagés qui nécessitent une action concertée efficace et volontaire, comme seul le peut un élu majoritaire.

Quant au fonctionnement avec la Région et le Département, au-delà de la bonne entente entre élus, les interactions sont optimisées par la restructuration dernière des services et la mise en place d'un service dédié aux projets et à la recherche et l'articulation des subventions.

Ainsi toute mon action, comme celle de mon équipe, est orientée afin que notre ville puisse bénéficier des appuis les plus efficaces pour évoluer vers un développement optimum.

Dans l'attente de vous retrouver très prochainement,

Bien à vous,

Bien amicalement

JEAN CAYRON,
Votre Maire

RECONNAISSANCE DE **NOS SITES NATURELS D'EXCEPTION**

Dès le début de son mandat, Monsieur le Maire et ses élus ont clairement affiché leur volonté d'inscrire Roquebrune dans une démarche de valorisation de son patrimoine naturel, paysager mais également floristique et faunistique.

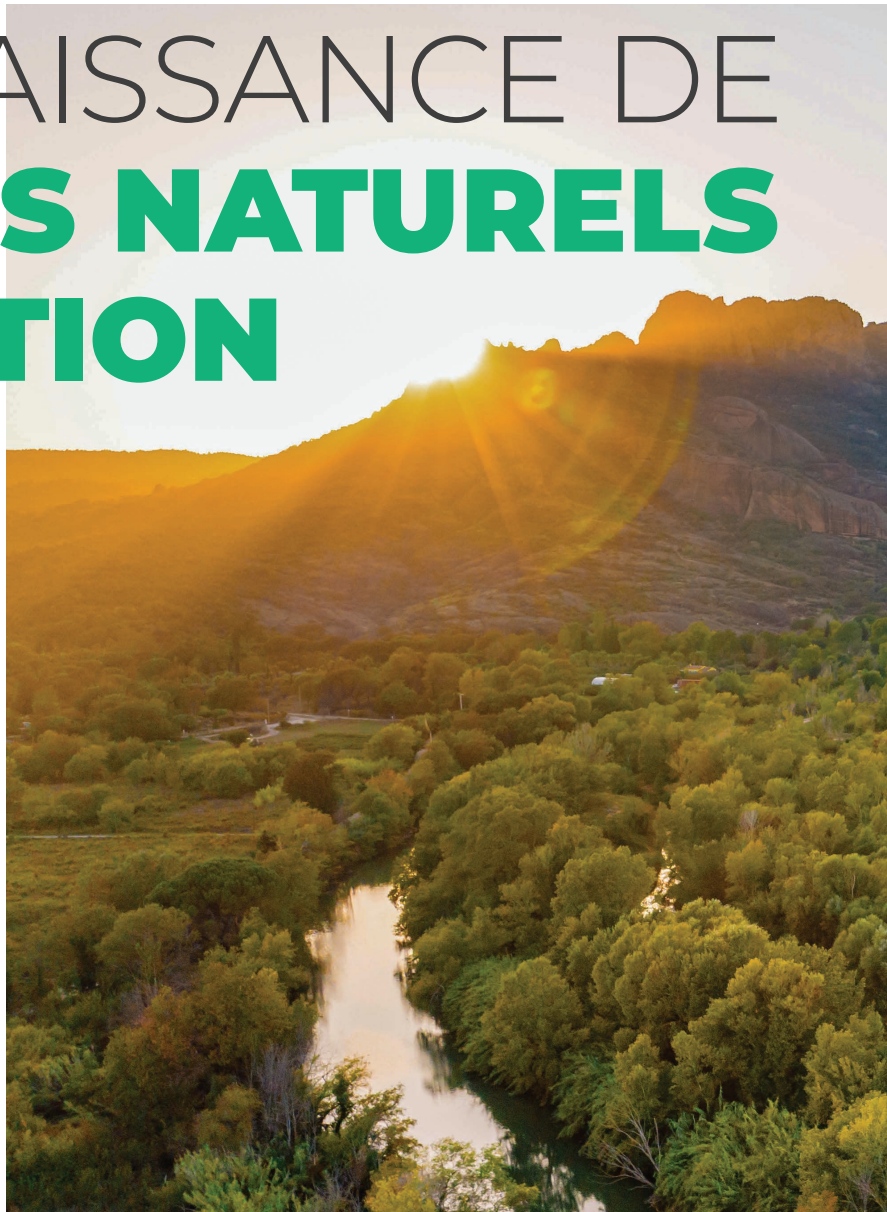
La démarche de labellisation « *Grand Site de France* », engagée par le Syndicat Mixte des Grands Sites de l'Estérel, s'inscrit dans ce dessein politique : assurer la valorisation et la préservation des sites Roquebrunois les plus remarquables.

Cette labellisation « *Grand Site de France* », engagée par le Syndicat Mixte des Grands Sites de l'Estérel, évolue sereinement.

C'est dans ce contexte, que Monsieur le Maire Jean Cayron et ses élus ont accueilli sur le terrain, vendredi 15 septembre, une délégation composée des principaux acteurs liés au bon avancement de ce projet. Ils ont ainsi présenté les actions, en cours et finalisées, dans le cadre de ce processus de classement **validé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire**.

Cette journée aura été l'occasion pour **M^{me} Isabelle Poulet**, représentante du Ministère de la transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, et **M^{me} Myriam Garcia**, nouvelle sous-préfète de Draguignan, de découvrir le territoire et les aménagements réalisés autour de ses joyaux naturels, présentés par Monsieur le Maire et M. Georges Botella, Président du comité de pilotage du SMGSE.

Des échanges particulièrement constructifs ont résulté de cette rencontre qui s'inscrit dans **la progression de ce projet extrêmement valorisant pour la Commune**.



Jean Cayron présente les grottes de la Bouverie à Madame la Sous-Préfète et à Madame la représentante ministérielle.



S' appuyant sur le label Natura 2000 déjà obtenu en 2005, une renaturation du bord du lac de l'Arena a été initiée, combinant agrément des promeneurs et protection de la faune et de la flore.

C'est dans ce contexte que les engins à moteur ont été interdits sur le lac.

Et c'est pour appuyer cette démarche et engager fermement la ville dans cet esprit environnemental que la commune rejoint le projet « **Territoires Engagés pour la Nature** » (TEN), porté par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement Provence-Alpes-Côte-d'Azur (ARBE).

L'objectif du dispositif « **Territoires Engagés pour la Nature** » est d'accompagner et de valoriser les collectivités qui mettent en œuvre des actions en faveur de la biodiversité pour améliorer le cadre de vie.

Il s'agit de la prise en compte de la nature dans

la politique d'urbanisme, la gestion des espaces verts, la végétalisation des espaces urbains. Grâce à un accompagnement humain et financier, il concrétise et valorise les projets portés par les Collectivités.

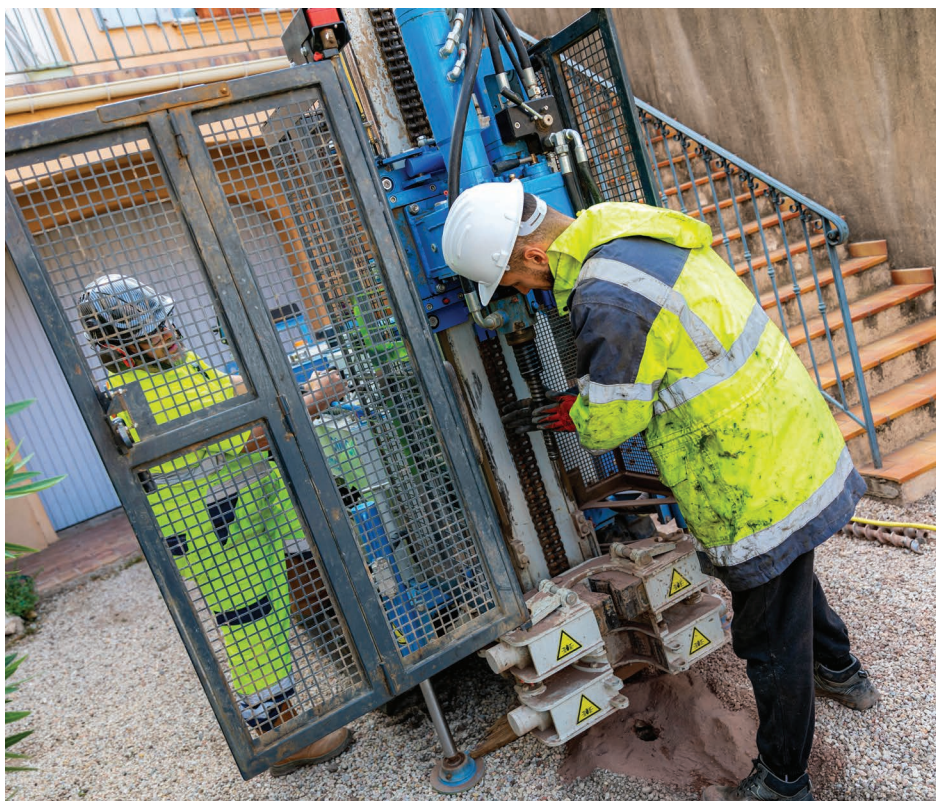
Ces projets s'articulent autour d'enjeux bien identifiés :

- ▶ Améliorer le cadre de vie des habitants ;
- ▶ Prévenir les risques environnementaux ;
- ▶ Améliorer la qualité de vie et la santé des administrés ;
- ▶ Développer l'attractivité économique.

Cela doit aboutir à un plan d'action incluant aussi bien la désimperméabilisation et la renaturation des cours d'école que l'accompagnement d'une aire marine éducative, la valorisation et l'aménagement du lac de l'Arena, le schéma directeur des plantations et végétalisations du village ainsi que l'aménagement et les équipements en coeur de massifs.

Une démarche vertueuse indispensable face aux nouveaux enjeux environnementaux.

EXTENSION DES GROUPES SCOLAIRES POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS CONFORTABLES



Études de sol par carottage afin de définir le type de fondation nécessaire à la construction.





Dans la continuité de la première partie de mandature, la municipalité poursuit activement sa politique éducative ambitieuse, initiée dans le cadre de son Projet Éducatif de Territoire.

Ainsi, si les effectifs scolaires se stabilisent depuis 2019, voire décroissent légèrement comme lors de cette rentrée de septembre, les groupes scolaires Village et Bouverie souffrent néanmoins d'**un manque d'espace et doivent s'adapter à la vétusté programmée de certains équipements.**

De ce fait, concernant les **écoles maternelle et élémentaire bouvériennes**, la commune a lancé, courant 2022, une consultation d'architecte et bureaux d'études afin :

- ▶ De répondre aux besoins d'amélioration de l'accueil des élèves,
- ▶ De disposer d'un réfectoire maternelle et d'un réfectoire élémentaire, ainsi que de salles communales pour les associations,
- ▶ De créer une nouvelle crèche.

Il y est prévu la construction d'un nouveau bâtiment ainsi que la réhabilitation du bâtiment existant occupé aujourd'hui par 4 classes élémentaires et 2 classes maternelles.

Le permis de construire est en cours d'instruction, et la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux va être lancée.

L'objectif de la commune est de débiter les travaux de construction en début d'année 2024, pour une ouverture en septembre 2025.

Pendant la durée des travaux, des classes provisoires pour accueillir dignement les enfants seront installées, 2 au sein de l'école maternelle, et 4 dans la cour du haut de l'école primaire.

La commune poursuit également son programme d'**amélioration des conditions de vie scolaire sur les écoles du Village.**

La construction d'un bâtiment attenant à l'école Jean Janin, permettra, entre autres :

- ▶ L'agrandissement de la cuisine et des réfectoires, ces derniers en liaison directe avec la cour de l'école élémentaire,
- ▶ La rénovation de l'école avec de nouvelles classes de 60 m² pour remplacer les salles de l'ancienne école maternelle, pour des conditions de travail plus confortables tant pour les élèves que pour le personnel,
- ▶ La désimperméabilisation des cours et l'implantation d'un îlot fraîcheur.

Les études de sol effectuées le mois dernier par carottage permettront d'analyser la nature du terrain afin de définir le type de fondation nécessaire à la construction.



GYMNASE DU COLLÈGE

LE CHANTIER AVANCE BIEN



Suite à la pose de sa première pierre le 27 avril dernier en présence de Jean Cayron, Maire de Roquebrune, et du Président du Conseil Départemental, Jean-Louis Masson, le chantier du gymnase du collège avance sereinement et sa charpente est désormais posée.

Il est une pierre essentielle à la bonne mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire initié par la municipalité.

Cet équipement sportif, nécessaire aux besoins du collège comme à ceux des associations communales hors temps scolaire, devrait être livré en avril prochain.



Martine ARENAS

DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La solide relation de confiance réinstaurée entre la Ville et le Conseil Départemental depuis les premiers mois de la mandature a permis d'obtenir, outre de nombreuses subventions, des réalisations structurantes pour le bien-être de tous les roquebrunois.

Depuis 2021, par exemple, deux tronçons de RD7 reliant les 4 chemins à la Grande Bastide ont été l'objet d'un renforcement de chaussée doublé d'une reprise des accotements pour un montant de plus de 610 000 euros TTC.

Sont également programmées pour l'année 2024 une rénovation partielle de la chaussée du pont d'Argens et la reprise d'une partie du réseau pluvial sur la RD7. Montant prévu de ces interventions : 370 000 euros TTC.



Conseillère Départementale

« Offrir aux jeunes Varois des conditions d'étude optimales et d'épanouissement personnel lors de leur vie au collège, c'est un des objectifs prioritaires du Conseil départemental du Var. Nous réalisons ainsi des équipements sportifs à proximité des collèges, avec le concours des communes. Ils bénéficient non seulement aux collégiens dans le cadre de leur scolarité mais plus largement à toute la population, associations comme mouvements sportifs, en dehors du temps scolaire. »

À Roquebrune-sur-Argens, au collège André Cabasse, c'est une belle opération, attendue de longue date, en cours de réalisation : un gymnase moderne et fonctionnel de 1 836 m². Ce projet gagnant-gagnant entre le Département et la commune sera opérationnel à la rentrée scolaire 2024.

Encore la preuve de l'engagement fort du Conseil départemental pour le développement de la pratique sportive pour tous, partout sur son territoire. »

PROBLÉMATIQUE DES PIGEONS

UN NOUVEAU DISPOSITIF DE RÉGULARISATION MIS EN PLACE

La forte présence de pigeons en centre-ville est un problème de salubrité publique. La Ville a décidé d'y remédier.

Leur prolifération, ainsi que les mauvaises habitudes visant à les nourrir ou à les laisser s'installer dans les greniers et autres ouvertures créent d'importantes nuisances.

Il y a quelques mois, pour répondre à une pétition des habitants, une première réunion publique de concertation avait eu lieu avec les habitants du village afin d'évoquer cette problématique croissante.

Soucieuse des risques sanitaires engendrés par la surpopulation desdits volatiles dont il convient de réguler le développement, la Municipalité souhaite donc déplacer les sites d'implantation actuels des colonies de pigeons.

Un dispositif qui va être mis en place avec le concours de l'association « *Les Colombes du Soleil* », spécialisée dans l'inclusion harmonieuse des pigeons dans la ville, et les habitants du centre, incités à obstruer et réparer tous les recoins, ouvertures, volets cassés... permettant de nicher. Une mobilisation indispensable pour la réussite de l'opération.

En cette fin d'année, débutera donc la capture des pigeons afin de les transférer vers un pigeonnier, prochainement opérationnel sur les extérieurs du village, qui permettra de les « fixer » pour mieux contrôler leur reproduction.

La prolifération des pigeons qui vivent en liberté dans notre commune est un sujet préoccupant qui demande une prise en compte collective.

Bien entendu, une réunion publique aura lieu courant novembre en présence de l'association afin de vous présenter le dispositif et vous expliquer la marche à suivre.



Adjointe déléguée à l'environnement et à la cause animale.

« Les solutions retenues visent au bien-être de la population et de l'animal. Il s'agira, non pas d'exterminer, mais de réguler le développement des pigeons de manière éthique, écologique et durable ».

Eve STEINMETZ

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Un appel est lancé à toute personne souhaitant donner un peu de son temps pour venir nourrir les pigeons dans leur nouvel habitat et enlever certains œufs pour les remplacer par des factices.

Contact : 06 24 35 58 49

DÉBROUSSAILLEMENT

LA PÉRIODE A DÉJÀ COMMENCÉ

Avant le 1^{er} juillet prochain, date limite légale, de nombreux terrains roquebrunois devront être débroussaillés. Une action d'importance capitale, puisqu'elle constitue le premier rempart dans la lutte contre le risque d'incendie. Rappel des obligations et présentation des nouveautés en vigueur sur la commune.

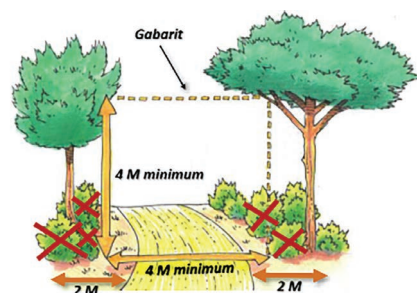
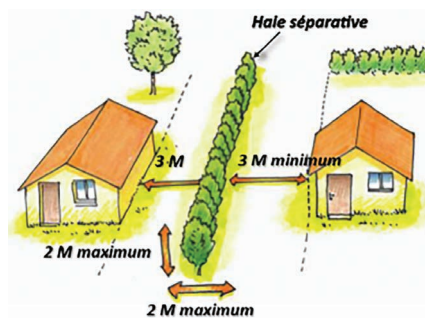
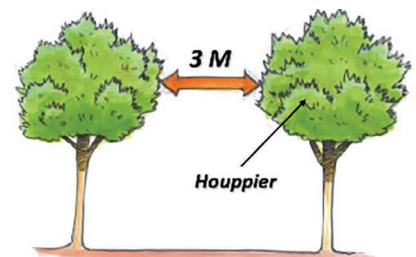
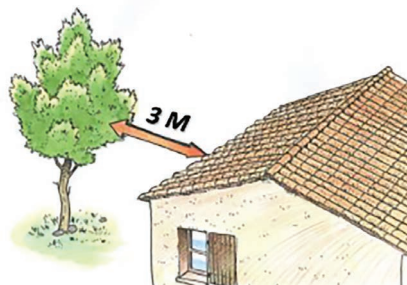
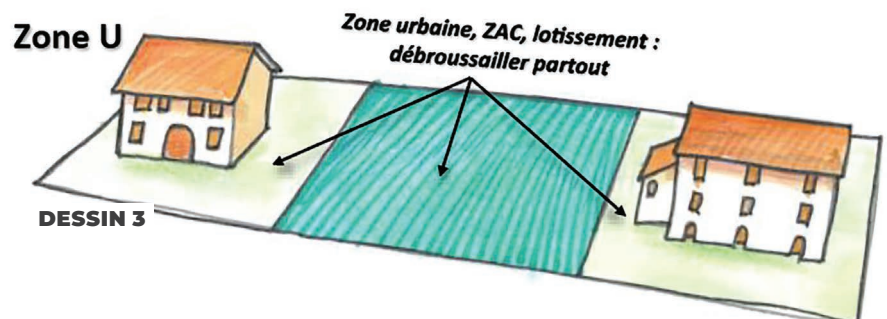
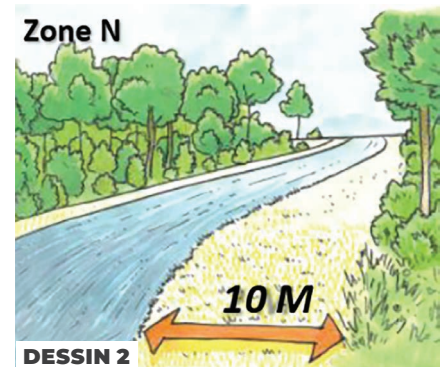
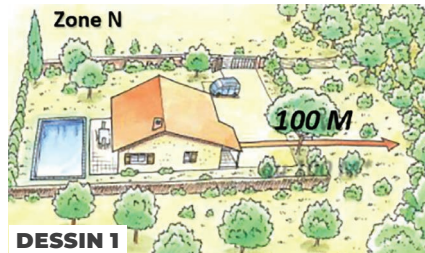
LES TERRAINS CONCERNÉS

Sur l'ensemble du territoire communal, les propriétaires de bâtiments, parcelles ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues ont obligation de débroussailler. Dans les trois cas cités ci-dessous, la charge ainsi que les frais liés au débroussaillage incombent aux propriétaires.

► En zone N (Naturelle, voir PLU) : sur les abords des constructions, chantiers, travaux, et installations de toute nature sur une profondeur de 100 mètres, (dessin 1) et sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès (dessin 2). Le débroussaillage doit être réalisé de façon continue en faisant abstraction des limites de votre propriété.

► En zone U (Urbaine, voir PLU) : sur la totalité des terrains (dessin 3), les ZAC, les lotissements, les Associations Foncières Urbaines, les campings.

► Sur la totalité des terrains où il a été prescrit par le règlement d'un Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt (P.P.R.I.F.)



LES NOUVEAUTÉS 2023

Lors du débroussaillage, une trame verte de 10 cm de hauteur doit dorénavant être respectée. Celle-ci répond aux enjeux de restauration et de préservation des milieux naturels, en protégeant les lieux de vie des espèces et en permettant leur libre déplacement entre les parcelles.

Enfin, afin de respecter la nidification des oiseaux, débutant généralement au mois de mars, il est désormais recommandé de débroussailler entre les mois de septembre et février.

ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS MUNICIPAUX

ENCOURAGER LA FORMATION POUR TOUS



Dans le cadre de sa politique communale de déprécarisation, la municipalité s'est engagée à offrir aux agents municipaux toutes les ressources nécessaires pour assurer leur épanouissement professionnel. L'une des étapes essentielles de cette démarche a été la stagiairisation de trente agents en mars 2023.

PRÉPARER AU MIEUX LEUR INTÉGRATION

Cette initiative ambitieuse de formation d'intégration vise à renforcer les compétences au sein de la catégorie C de la fonction publique communale.

« Cette formation conditionne la titularisation des agents et a pour objectif premier de leur présenter les éléments essentiels composant leur environnement professionnel afin de savoir se situer : Je travaille avec qui ? Pourquoi ? Comment cela fonctionne ?

Le second aspect développé permet aux agents d'assimiler leur processus

d'évolution, construire leur parcours professionnel, présenter en quoi les formations les aideront à progresser tout au long de leur carrière. »

APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

Toute personne nouvellement recrutée dans la fonction publique, qu'elle soit fonctionnaire ou contractuelle, est désormais formée aux gestes de premiers secours.

Alerter les secours, masser, défibriller, traiter les hémorragies... Ces gestes essentiels peuvent sauver des vies. C'est pourquoi la formation « prévention et secours civiques de

niveau 1 » d'une durée de sept heures, est dispensée à tout nouvel agent non préalablement formé à cet effet. Renouvelée chaque année, 108 agents de la collectivité ont été formés ces dernières années.

Elle leur permet d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour la victime et les autres personnes des dangers environnants, transmettre l'alerte au service le plus adapté, et réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une victime d'une obstruction des voies aériennes, d'un saignement abondant, malaise, traumatisme ou en arrêt cardiaque.

GENDARMERIE

LE CHEF D'ESCADRON PITTET NOUVEAU PATRON DE LA COMPAGNIE DE DRAGUIGNAN



Prise de commandement, le 21 septembre dernier, sur l'esplanade de l'Espace Robert Manuel, aux Issambres, en présence de Jean Cayron, Maire de Roquebrune, de Myriam Garcia, Sous-Préfète de Draguignan, de Martine Arénas, Vice-présidente du Conseil Départemental, représentant le Président Jean-Louis Masson, de Pierre Couttenier, Procureur auprès du Tribunal judiciaire de Draguignan, de nombreux élus ainsi que des autorités civiles et militaires.

Le Colonel Dinh, Commandant le Groupement départemental de Gendarmerie du Var a présidé la cérémonie.

Après avoir procédé à la remise de médailles militaires au nom du Ministre des Armées, il a officialisé la prise de fonction du Chef d'escadron Priscillien Pittet en qualité

de Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Draguignan.

Une Compagnie dont le secteur d'intervention a été repensé. Depuis le 1er juin, la brigade de Fréjus, qui regroupe les communes de Puget, Roquebrune et les Adrets lui est désormais rattachée.

Les brigades, quant à elles, seront renforcées et mutualisées la nuit sur le territoire communal à compter du 2 octobre, pour un meilleur maillage du territoire.

Au total, pas moins de 169 militaires sont déployés sur le terrain pour assurer votre sécurité.

Pour le Chef d'escadron Pittet, un important travail de proximité auprès des administrés est à poursuivre et à intensifier.



Au cours de son discours de prise de commandement, il a évoqué les problématiques fortes à traiter, en particulier les violences intra familiales, le harcèlement scolaire, les cambriolages, les trafics, la sécurité routière et les atteintes à l'environnement, toutes au coeur de ses préoccupations.

À L'HONNEUR

ROBERT MOREL ET CHRISTIAN VAUDOIS

L'HUMAIN ET LA GÉNÉROSITÉ AVANT TOUT



Atelier culinaire « la confection de la pâte de A à Z » en présence de Caroline Demonein, Adjointe déléguée aux Affaires scolaires.

Mettre à l'honneur des personnes altruistes, humaines et sincères dans un monde souvent sans pitié ni saveur.

C'est la mission que s'est fixée le Comité national de Récompenses de l'Œuvre humanitaire et du Mérite philanthropique, présidé par Jean-Michel Lisse.

Et cette année, son regard s'est porté sur deux figures roquebrunoises emblématiques : Robert Morel et Christian Vaudois.

« J'ai été touché par leur intervention, notamment lors des Voiles de l'Espoir où ils ne comptent pas leurs heures pour aider les enfants handicapés et malades ».

Leur point commun ? La passion pour l'art culinaire. Que ce soit dans les écoles, les maisons de retraites, au Bercaïl, avec la Croix-Rouge, lors d'événements... Ils sont toujours là pour égayer la vie de leur public et transmettre, partager.

« Des gens comme eux ? Il y en a encore. Mais ils sont rares dans une société du Chacun pour soi... C'est pourquoi nous sommes fiers de distinguer des gens qui partagent nos valeurs ».

DES EXEMPLES

Robert et Christian se sont rencontrés sur un événement à Roquebrune et ne se sont plus quittés. Ils ont la fibre. Aider leur prochain, faire du bien autour d'eux sans jamais rien demander en retour.

Dans le cadre d'un partenariat, ils présentent aux élèves de l'école primaire sambracitaine des ateliers culinaires réitérés une fois par mois durant cette année scolaire.

Pour septembre, une matinée de partage et d'apprentissage, *« la confection de la pâte de A à Z. »*

Sous les yeux émerveillés des enfants, le cheminement d'un épi de blé sorti du champ, jusqu'à son passage dans un petit moulin le transformant en farine, permettant de confectionner de la pâte à pain, puis des tagliatelles et torsades.

« Les enfants nous apportent beaucoup, assurent-ils. Ils s'intéressent, ont le sourire, sont francs et directs. On leur partage la vie que nous avons, enfants, en suivant les conseils de nos parents, nos grands-parents. Les personnes âgées, comme le public handicapé nous comble aussi. C'est toujours un plaisir de se lever le matin pour les rencontrer ».

Dernièrement, ils ont donc été décorés de la Médaille d'Or, à Fréjus, puis du Trophée, à Lille, du Mérite philanthropique.

Une distinction bien méritée, mais qui n'enlèvera en rien leur simplicité, leur générosité et leur envie d'apporter toujours plus de bien-être et de réconfort. Toutes nos félicitations Messieurs !



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL



PLAINE DE L'ARGENS ET ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE PRÉSERVATION ET PRÉVENTION DE RIGUEUR

Les spécificités de notre territoire présentent de multiples problématiques rendant inexécutable le projet de révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage.

Bien que très conscients des problèmes que les familles des gens du voyage connaissent, il n'empêche que nous n'avons pas la possibilité sur la commune de déterminer des terrains en capacité de créer des zones d'accueil.

Cette délibération met en évidence les difficultés d'application des injonctions d'accueil des gens du voyage (soit la mise à disposition d'une aire de **20 places** et **7 terrains familiaux locatifs publics**) liées aux tensions urbanistiques de la commune. Car l'État entend organiser cet accueil sur les territoires en déterminant des zones dédiées.

Il convient, pour installer ces équipements, d'identifier du foncier adéquat et

disponible, or notre commune est, de par ses caractéristiques, fortement contrainte : boisée à **80 %** et couverte par une carte d'aléa, les possibilités d'extension sont limitées.

Il existe également des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques, matérialisés dans le SCoT, dans lesquels toute extension de l'urbanisation est impossible. De même, nous sommes soumis à la Loi littoral.

Devant l'impossibilité de trouver un terrain adéquat, la commune ne peut que donner un avis défavorable à ce projet de révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage.

Plus que jamais, la protection du territoire impose un strict respect des règles d'urbanisme, trop souvent bafouées par le passé et engendrant des situations inacceptables dans la plaine de l'Argens.

A cet effet, la politique menée par la Municipalité sur la préservation de notre terroir agricole est intransigeante : verbalisations et procédures se multiplient, menées avec le concours étroit et indispensable de la Justice.

Preuve de la reconnaissance de son action et de sa détermination, Monsieur le Maire a été mandaté par l'association Varoise des Maires de France pour être le fer de lance de la lutte contre la cabanisation dans le Département.

CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE CONCLU ENTRE L'ÉTAT, L'ECAA ET LA COMMUNE

Un outil permettant de modérer le nombre de logements sociaux tout en diminuant les pénalités exigées par l'Etat, offrant également à la Ville un droit de regard sur l'attribution de certains de ces logements.



Le CMS peut prévoir une diminution de l'objectif de logements sociaux de **33%** à **25%** du nombre de logements sociaux manquants pour la période triennale à venir 2023-2025, permettant de passer de **523** logements sociaux à réaliser à **396**.

C'est dans ce contexte que l'équipe municipale a décidé de conclure un contrat de mixité sociale pour cette période, engageant mutuellement des actions en faveur de la production du logement social, avec l'État, Estérel Côte d'Azur Agglomération et le bailleur social Var Habitat.

De plus, ce contrat permettra à la Commune de pouvoir participer à l'attribution des logements sociaux. C'est également pour cette raison que l'équipe municipale a souhaité conventionner.

La commune, carencée en logements sociaux, est aujourd'hui fortement pénalisée financièrement : à titre de rappel, le montant du prélèvement au titre de la loi SRU s'élève à **900 000 €** en 2023.

Les communes carencées ont la possibilité de signer un Contrat de Mixité Sociale (CMS), qui constitue un cadre d'engagements permettant d'atteindre les objectifs de production de logement social.

TAXE D'HABITATION AUGMENTATION EFFECTIVE DE 8,66 POINTS DU TAUX COMMUNAL POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES.

Comme de nombreuses communes littorales, Roquebrune comprend une proportion importante de résidences secondaires (**51,7%**) par rapport à l'ensemble du parc de logements entraînant ainsi des difficultés d'accès au logement des résidents à titre principal.

Pour lutter contre la crise du logement, la loi de finances pour 2023 autorise les communes, notamment littorales, à majorer, de **5 à 60%**, le taux de la part communale de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a été invité à adopter, à compter du 1^{er} janvier 2024, la majoration de 60% de la part communale de la taxe d'habitation due au titre des logements non affectés à l'habitation principale.

Cette majoration cible exclusivement le taux de base communal composant la Taxe d'Habitation, ce taux passe donc de 14.44 % à 23.10 %.

L'objectif de cette mesure est triple :

- **Inciter** les propriétaires à remettre sur le marché des biens non affectés à la résidence principale afin de favoriser l'habitat à l'année sur notre commune.

- **Favoriser** la remise sur le marché de logements vacants, afin de permettre à nos enfants de se loger plus près et moins cher.

- **Limiter** la prolifération des locations saisonnières sur laquelle nous avons déjà mis en place des procédures pour rééquilibrer l'offre touristique d'hébergement sur notre commune.

Certains résidents secondaires vont pouvoir bénéficier de dégrèvements : ceux qui sont contraints de résider dans un lieu distinct de leur habitation principale, pour raisons professionnelles ou alors de condition modeste, ou bien installés durablement en maison de retraite ou en établissement de santé, et qui conservent la jouissance de leur ancien logement.

D'autres sont placés hors du champ de la majoration : il s'agit des locaux meublés, occupés à titre privé par les sociétés, associations et organismes privés et non retenus pour l'établissement de la cotisation foncière.

Cette décision présente par ailleurs un avantage non négligeable pour la commune.

Dans le contexte d'une baisse régulière de la DGF (**-600 000 euros** par rapport à 2022), cette recette supplémentaire va permettre de poursuivre les grands projets, structurants et d'amélioration, lancés sur la commune et ceci sans augmenter la dette et sans augmenter la taxe foncière comme c'est le cas dans de nombreuses autres communes.



Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION

CHRISTIAN BESSERER NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION



Le 28 septembre s'est tenue la 4^e séance de l'année du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur, à Saint-Raphaël.

Parmi les points abordés, la nomination de Christian Besserer au poste de 14^e Vice-Président.

Cette délibération, votée à une large majorité, souligne une volonté partagée d'insuffler une synergie nouvelle entre l'équipe municipale et l'ensemble des élus des quatre autres communes de l'agglomération (Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens et Saint-Raphaël).

« Ma mission de Vice-président à Estérel Côte d'Azur Agglomération est plurielle et s'articule principalement autour de deux axes :

En premier plan, la fonction donnée en délégation du Président, avec les différentes attributions me concernant : l'enseignement et ses implications sur le terrain de l'emploi.

Mais aussi être le trait d'union entre l'agglomération et notre ville de Roquebrune-sur-Argens, en accord avec le Maire ; reconstruire du lien au delà du rôle statutaire ; faire de nos différences une force, en redynamisant un espace de Convergence, une aire de développement du bien commun au service des Roquebrunois. »

Ces nouvelles attributions s'ajouteront donc à ses délégations actuelles en tant que conseiller municipal de la majorité sur la commune, à savoir le développement économique, la culture et les associations.

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

MOBILISATION AUPRÈS DES ENFANTS MALGACHES



« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde ».

Cette phrase de Nelson Mandela bat depuis longtemps dans le cœur des Roquebrunois Emmanuèle et Pascal Garde. Et plus encore

depuis leurs séjours à Madagascar où les conditions d'apprentissage des petits malgaches sont si précaires.

« Il faut savoir que le revenu des familles est d'environ 40€ par mois. L'école leur coûte 2,5€ mensuel par enfant, en sachant qu'ils en ont en moyenne 5 » expliquent-ils.

Manque de cartables, cahiers, stylos, bureaux, bancs, salles exigües, enseignants qui maîtrisent mal le Français, pourtant langue officielle... La situation est délicate. Les liens tissés avec Patrick Benjamin, dynamique maire du village isolé d'Ambolotarakely, dans le district d'Ankazobe, ont permis de mettre en place des actions de solidarité, au travers de l'association roquebrunoise « OIO Allons à l'école ».

OCCUPER LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

La mobilisation a pris forme, notamment dans les écoles. « En peu de temps, pas moins de 800 cartables ont été récoltés et

stockés dans le local prêté par le CCFP. Les enseignants ont vu un intérêt éducatif dans cette action. Les bénévoles se sont mobilisés ».

Près de 200 cartons de crayons, cahiers, lunettes... sont également en cours d'acheminement par bateau afin d'équiper les 2200 élèves malgaches.

Parallèlement, des balles de tennis, des jeux, des ballons, filets de handball, raquettes... seront aussi livrés, comme le souhaitent Pascal et son épouse Emmanuèle, afin de proposer des activités sur le temps périscolaire.

Début novembre, tous deux seront à Madagascar pour récupérer le container, après un mois de mer. Viendra alors l'heure de la distribution. Un grand moment de partage et d'émotion qu'ils attendent avec impatience.

Association OIO Allons à l'école :

Mail : pascalccool83@gmail.com

Tél : 07 82 36 46 34

AIDE AUX SINISTRÉS DU MAROC



Monsieur Jean Cayron, Maire de Roquebrune-sur-Argens, ainsi que l'ensemble des élus et personnels municipaux, tiennent à remercier chaleureusement les roquebrunoises et roquebrunois, pour leur élan de solidarité et de générosité envers les sinistrés du séisme.

Matériel médical, tentes, couvertures, vêtements chauds, produits d'hygiène, médicaments... Ce sont plus de 12m³ de dons qui ont été récoltés puis fournis à l'association des Marocains de PACA.

Ils ont été acheminés par camion et distribués au village de Imi-n-Ourmer, situé à 80 kilomètres au sud de Marrakech.

CAR FOOTBALL

FRANCK JOFFRION, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CLUB



Depuis juin dernier et pour les 3 années à venir, Franck Joffrion a été élu à la présidence du Club Athlétique Roquebrunois de Football.

« Nous souhaitons que les enfants puissent apprendre le sport mais aussi et surtout s'épanouir tout au long de leur année ».

Il dévoile également ses projets pour le club, qu'il articule autour de trois axes majeurs :

1. Faire évoluer les sections, notamment « jeunes », grâce à la formation de nouveaux éducateurs.
2. Organiser toujours plus d'événements, en collaboration et avec le soutien de la municipalité.
3. Maintenir et développer une étroite collaboration avec les entreprises de la commune.

100 ANS D'EXISTENCE DU CLUB

« L'année 2024 nous tient particulièrement à cœur car elle commémore les 100 ans du C.A.R. »
Fondé en juin 1924, le club prévoit deux jours de festivités les 1er et 2 juin prochains pour célébrer dignement cet événement.

1^{ER} JUIN Grande journée ouverte à tous : tournoi de gala en présence d'anciens professionnels, inauguration de la nouvelle pelouse du stade de la Bouverie et concert de clôture.

2^{JUIN} La traditionnelle fête avec les licenciés sur le stade du Perrussier.

DES STADES RÉNOVÉS

L'année 2024 sera également consacrée à d'importants chantiers de rénovation sur les deux stades municipaux.

Le stade du Perrussier fera l'objet d'une réhabilitation complète durant l'intersaison, avec la pose d'une nouvelle pelouse synthétique dernière génération pour la rentrée de septembre, mais aussi le remplacement des abris de bancs de touche et du tableau de score. La municipalité souligne la participation de l'agglomération Estérel Côte d'Azur, qui s'est engagée à financer les travaux à hauteur de 50 % du montant, et du

Département, qui participera pour 175 000 euros à la réalisation de ce projet estimé entre 800 000 et 900 000 euros TTC.

Le stade de la Bouverie profitera également d'une importante réfection, avec le remplacement de la totalité de son système d'arrosage, l'incorporation de sable drainant et un regarnissage du gazon naturel avec fertilisant. Le chantier a débuté le 9 octobre pour un coût prévisionnel de 65 000 euros TTC.



MERCI MIREILLE !



Le 11 septembre dernier, Mireille Minazzo, la mamie des Roquebrunois, a rejoint les étoiles. La plupart de ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin ont tenu à lui rendre un dernier hommage et souhaiter à Mimi un beau voyage.

Au nom de la Municipalité, Jean Cayron a présenté ses condoléances les plus émues à sa famille et ses nombreux amis.

« Il y a des rencontres, au cours d'une vie, qui ne laissent pas indifférents.

Un regard bienveillant, un sourire, une attention... Mireille fait partie de ces gens que l'on est heureux de croiser.

Mireille, nous voici rassemblés autour de toi, pour une dernière fois, dans cette église Saint-Pierre Saint-Paul, cette église que tu affectionnais et que tu bichonnais avec tendresse depuis plus de 55 ans.

Tu es là dans ton église, entourée par ceux qui t'aimes, ta famille, tes amis.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes pensent fort à toi, beaucoup de Roquebrunois perdent une amie, une mamie, une maman, une confidente.

Une femme qui a su se faire aimer par plusieurs générations d'enfants.

Toujours prête à cajoler, à écouter ou à réprimander si nécessaire toujours dans la bienveillance.

Une femme connue et aimée de tous.

Tu avais Mireille un fort tempérament avec toujours un petit sourire malicieux au coin des lèvres, la pétillance dans le

regard, quelques mots bien placés dans une conversation faisaient souvent mouche.

Tu avais le don d'attribuer des petits noms aux uns et aux autres.

Impossible pour toi de te faufiler dans les ruelles discrètement, une véritable star locale.

Tu avais une répartie à faire pâlir d'envie les meilleurs humoristes. C'est certainement au contact des vedettes que tu as côtoyées, quelques années à Saint-Tropez, que tu as développé ton sens de l'humour.

Avec toi impossible de s'ennuyer. ».





10 SEPTEMBRE
LA BOUVERIE

RENTRÉE ASSOCIATIVE : TOP DÉPART

L'ensemble de l'équipe municipale remercie chaque bénévole, partenaire, association, club et licencié qui, par leur présence, ont animé le carrefour des associations dimanche 10 septembre, au sein de la pinède de la Bouverie.

Près de 3 500 visiteurs ont pu rencontrer 77 associations et 250 animateurs et bénévoles, présentant avec énergie et bonne humeur démonstrations et animations, pour plus de 1 000 guides des associations distribués durant la journée...

Un vif succès pour cette manifestation lançant de la meilleure des manières une nouvelle année d'activités.

DU 4 AU 8 OCTOBRE

ROC D'AZUR À CHACUN SON RYTHME

Professionnels, amateurs, débutants, adultes, enfants, crosseurs, enduristes... Peu important votre âge et votre niveau, le Roc d'Azur est ouvert à tous, aux passionnés de longue date comme aux curieux de dernière minute.

Avec un grand nombre de courses, diverses et variées proposées sur la commune, chacun a pu trouver la course ou la randonnée souhaitée.





1^{ER} OCTOBRE - LE VILLAGE

RAID FAMILLE AUTOUR DU LAC

Retour images sur le Raid Famille qui s'est déroulé dans une excellente ambiance dimanche matin sur les berges du lac de l'Aréna. Sport, complicité et convivialité auront été les éléments-clés de cette superbe compétition familiale. Les 180 équipes inscrites - un record - ont pu profiter de ce magnifique espace naturel et d'un temps estival pour concourir sur les épreuves de Tir à l'arc, Biathlon (trail + paintball), courses d'orientation, kayak, VTT, parcours d'équilibre et les quizz des ateliers tenus par le SMIDDEV et les services culturels de la Ville.

La Municipalité et le service des sports remercient chaleureusement les acteurs de la vie associative ainsi que les nombreux services municipaux qui se sont à nouveau mobilisés pour assurer la pleine réussite de cette manifestation... Un challenge relevé avec succès.

Une mention toute particulière aux vainqueurs des 2 catégories d'épreuves : Quentin et Thierry Deschamps chez les 6-10 ans et Lise et Ronan Thomas chez les + de 10 ans.



Les textes publiés dans cette page sont repris stricto sensu.
Les fautes d'orthographe et de syntaxe sont du fait de leurs auteurs.
Les opinions exprimées et les propos tenus dans ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSION LIBRE

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE MAJORITAIRE

Chères Roquebrunoises, Chers Roquebrunois,

Après trois ans de gouvernance, l'équipe majoritaire, composée à 80% de nouveaux élus, a pris totalement la mesure de l'exercice.

Le choix permanent de l'intérêt général, la prise en considération des citoyens, les décisions partagées, et les orientations respectées du programme correspondent à l'engagement individuel et collectif pris lors du conseil municipal du 3 juillet 2020.

Depuis cette date, 27 conseils municipaux ont eu lieu. De nombreuses délibérations ont fixé des axes majeurs et donné de nouvelles orientations à Roquebrune. Si beaucoup se concentrent sur l'administration générale, d'autres apportent une véritable direction à l'avenir de notre commune.

Ces délibérations sont étudiées quant à leurs conséquences, évaluées quant à leurs implications et partagées quant à leurs répercussions. C'est ici que le rôle de l'élue(e) s'applique pleinement.

De fait nous sommes très loin des déclarations intempestives ou de la politique politicienne. Nous sommes dans le discernement et le regard en direction

de la collectivité dans son ensemble.

Les choix de privilégier les finances publiques, de raisonner les dépenses, de voter des plans pluriannuels d'investissement révisés (PPI) en vue d'améliorations structurelles ou encore afin de permettre à chacun de trouver l'aide ou l'assistance souhaitée, sont dans la continuité de cette séance particulière du 3 juillet 2020.

D'autres objectifs sont encore devant nous, et les élus majoritaires continueront à prendre leurs responsabilités et à tenir leurs engagements dans l'intérêt de TOUS les habitants de notre commune.

Prenez bien soin de vous
A bientôt

GROUPE REPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN

Petite mise au point:

Quand vous êtes un élu d'opposition, selon certains, voir beaucoup, vous devez vous opposer de manière systématique, sur tout et tout le temps ; voir même, faire un peu de théâtre en conseil municipal afin d'occuper l'espace et essayer d'exister ! Sinon il va se dire que vous vous rapprochez du maire ! Peut-être même que vous attendez quelque chose de lui.

Et bien je vous donne un scoop, mon équipe et moi-même, **votons les délibérations** au conseil municipal en toute **indépendance**, après avoir **travaillé** les propositions, **pesé le pour et le contre**, nous choisissons si cela va **dans l'intérêt** non pas général mais **Roquebrunois** et cela même si cette proposition vient de l'équipe du maire !

Et NON il n'y pas et surtout, il n'y aura **pas de rapprochement avec l'équipe majoritaire!**

Nous n'attendons rien.

Soyez assurés que nous serons **présents aux prochaines élections**, comme à la dernière, **LIBRES et INDEPENDANTS...**

Ken Tissier.

GROUPE J'AIME ROQUEBRUNE

Cet espace est réservé au groupe « J'aime Roquebrune » dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.

GROUPE NOUVELLE OPPOSITION

Qui peut croire que taxer les résidences secondaires va permettre de dégager des logements accessibles aux plus fragiles des habitants de Roquebrune? Qui peut imaginer qu'une personne qui gagne 1400 euros nets par mois, va pouvoir louer une villa aux Issambres? Personne, même pas le maire ! Ce nouvel impôt qui ne dit pas son nom va permettre à l'adjoint aux finances de se draper dans une toge de vertu pour aller boucher les trous dans les caisses de la ville.

Le Caligula des calanques pense pouvoir nous duper en multipliant les festivités. Du pain et des jeux, pendant ce temps, croit-il, le bon peuple ne cherchera pas trop de raisons de protester. Pour autant les marchés s'annulent faute de participants, déçus que le Roquebrunois moyen ne vienne pas dépenser son argent de façon répétée sur les stands. Et puis, les Roquebrunois ne sont pas aveugles, ils voient bien l'état des rues et des routes qu'ils empruntent pour venir au marché !

Du haut de son donjon, dont il ne sort plus, il n'entend pas la population qui s'impatiente en ne voyant rien changer! Qu'il vienne donc déambuler aux Issambres pour discuter à bâtons rompus avec les Sambraïcains, on l'attend ! C'est 10 minutes de voiture et un peu de courage pour ce faire.

Qui connaît un autre maire qui n'apparaît jamais sur les marchés, dans les lieux de convivialités, à la sortie des classes, qui n'engage jamais le débat de façon impromptu ? Personne !

Qui a déjà vu un maire qui ne sort jamais en public entouré de sa garde prétorienne que sont les conseil-

lers municipaux ?

Le roi est nu! Il a besoin d'argent pour financer son indigente politique financière.

Quand on compte 15,5 employés municipaux pour 1000 habitants, en moyenne en France*, le ratio est de 36,80 employés municipaux pour 1000 habitants à RSA ! Et le maire continue d'embaucher! Même L Jousse n'avait pas fait pire !

Tout ceci à un coût : 2,5 millions d'euros de dépenses supplémentaires qu'il faut financer.

Quand aux rentrées d'argent procurées par le tourisme, attendons les résultats de la saison 2023, nous verrons si la politique menée par l'adjoint au maire J. Busnel sera une réussite ou un loupé financier.

Peut-être sera-t-il amené à changer d'orientation, son passé politique récemment révélé démontre qu'il est assez à l'aise dans cet exercice.

Le maire, Néron du rocher, de plus en plus isolé dans sa mairie s'entoure de personnes à qui il pense pouvoir faire confiance. C'est la valse des collaborateurs au profit d'anciennes relations de travail. Qu'est-ce qui l'inquiète donc à ce point ? Chaque départ négocié à un coût, et parfois pas des moindres...

Roquebrune sur Argens mérite mieux qu'un maire hors-sol à la gouvernance erratique, des adjoints au maire mus par un carriérisme forcené ou des conseillers municipaux d'une incompétence flagrante.

Groupe Nouvelle Opposition

Didier Lemaître

Jean-Michel Benhamou.

*Sources : Sofaxis, Banque Postale, Villes de France.

LA MISSION LOCALE EST-VAR, RAPPROCHER LES JEUNES DE NOS ENTREPRISES

La Mission Locale Est-Var accompagne tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle aide les jeunes dans leurs démarches liées à la formation, l'emploi, l'alternance, dans leur recherche de stage, mais aussi sur les problématiques rencontrées concernant le logement, le transport, la santé. Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé et individualisé.

À ce jour, la Mission Locale est aussi identifiée par les entreprises comme un partenaire incontournable en termes de recherche de candidat pour une offre d'emploi mais également dans la promotion de secteurs d'activité et de filières spécifiques à la jeunesse.

QUELQUES CHIFFRES À ROQUEBRUNE

En 2022, **191 jeunes** roquebrunois ont été accompagnés. Parmi eux, **65** visitaient les lieux pour la première fois. Le bilan s'est avéré très positif puisque **94 jeunes** sont immédiatement entrés en situation d'emploi. Soit **49%** contre **37%** en Région.

MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION AVEC LES ENTREPRISES DE LA COMMUNE

La relation avec les entreprises locales a toujours été considérée comme un facteur essentiel de la réussite de

l'accompagnement des jeunes. Afin de renforcer ces liens, une convention a été signée entre la Ville et la Mission Locale Est-Var.

LES OBJECTIFS ?

► Développer et renforcer le partenariat avec les entreprises locales afin de les accompagner à proposer une offre de services en direction des jeunes.

► Déployer l'offre de services de la Mission Locale à l'attention des employeurs pour favoriser un accueil de proximité.

► Être en appui des sociétés. En 2022, la Mission Locale Est-Var a travaillé avec 29 entreprises.

► Déployer des actions spécifiques liées à l'offre d'emploi (job dating, infos métiers...)

Une Conseillère Emploi dédiée à la Commune est à l'écoute des entreprises. Elle aura pour missions notamment de présenter l'offre de services et

inviter à la signature de conventions de partenariat avec la Mission Locale Est-Var, d'effectuer une prospection au regard des besoins des partenaires, de favoriser les périodes de stage...

PETIT-DÉJEUNER ENTREPRISES

L'Équipe Emploi de la Mission Locale organise un « *petit déjeuner entreprises* » le mercredi 15 novembre 2023, de 7h30 à 9h, à la mairie d'honneur du Village.

Le but est d'échanger sur les différentes aides liées à l'alternance et l'emploi, et promouvoir des profils de jeunes pour signer des contrats en alternance ou des contrats de travail.

UNE PARTICIPATION DIRECTE

Pour toutes ces raisons d'intérêt public, le Conseil Municipal a voté une **subvention de 15 000 €** en soutien d'accompagnement, sur notre commune, à cette initiative.



CONTACTS :

1196, Bd de la Mer 83600 Fréjus
04 94 17 63 63
missionlocale@ml-estvar.asso.fr
www.missionlocaleestvar.fr

À ROQUEBRUNE :

Chaque semaine, des permanences sont organisées au sein de la Maison des Services située au 31 rue Grande A. Cabasse.

► le mardi de 13h30 à 17h

► le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

04 94 19 59 09

maisondesservices@mairie-roquebrune-argens.fr

ZOOM SUR...



NOTRE MANAGER DE CENTRE-VILLE, JÉRÉMY BLANCHARD

La Ville, dans le cadre de l'opération de revitalisation du cœur du village lancée en 2021 en partenariat avec l'État et l'Agglomération, a saisi l'opportunité de recruter un manager de Centre-Ville en la personne de Jérémie, en poste depuis le mois de février dernier.

Ce dernier s'installe comme le référent commerce, l'interlocuteur opérationnel privilégié de l'ensemble des acteurs économiques concernés du territoire. Il est l'animateur d'une stratégie marketing pour les centres-villes portée par l'ensemble des acteurs locaux, s'appuyant sur la riche offre événementielle communale.

Ses missions consistent à renforcer et développer l'attractivité commerciale des centres-villes et diversifier l'offre commerciale, tout en répondant aux problématiques des commerçants et habitants. Il est

le relais pour les élus, les différents services de la Ville et les commerçants.

« Il est aujourd'hui primordial de faire travailler main dans la main toutes les parties prenantes de cet écosystème, en premier lieu les commerçants. Ceci en fédérant les énergies, suscitant des initiatives afin de rendre le centre-ville attractif pour les habitants et les consommateurs. L'autre clé indispensable pour mener à bien cette mission est la nécessité de faciliter les orientations ou mises en relation par la connaissance du tissu de partenaires locaux, réseau acquis grâce à la présence aux réunions et événements partenariaux du territoire. »

☎ 04 94 19 59 59

✉ jblanchard@mairie-roquebrune-argens.fr

NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ À PORTÉE DE CLIC



Marie-Reine LOUISA

Adjointe déléguée au commerce de proximité.

« *Stratégie et vision commune, co-construction, mutualisation et engagement sont les maîtres mots de l'action municipale pour maintenir et développer ce commerce si précieux pour nombre de roquebrunois, au sein des centres-villes comme en périphérie.*

Jérémy est l'interlocuteur pivot entre les acteurs économiques et le territoire, pour tenter d'apporter des réponses aux questions, aux éventuelles difficultés des commerçants de la Commune. »

A fin de vous proposer une solution totalement interactive, consultable à loisir et actualisée au jour le jour, la rubrique « *Nouvelles Activités* » sera dorénavant exclusivement intégrée à la rubrique commerces du site de la Ville.

Commerçants, artisans, professionnels de proximité, vous y retrouverez toutes les opportunités « *made in Roquebrune* » !

Vous souhaitez apparaître dans la rubrique « *Commerces* » de notre site internet ?

N'hésitez pas à nous contacter via notre formulaire de contact.



Vendredi **8**

INAUGURATION DES ILLUMINATIONS DE NOËL
PLACE ÉMILE BRESCH ET DEVANT LA MAIRIE
À PARTIR DE 18H



Rendez-vous au Pressoir place Émile Bresch
 Départ aux lampions depuis la Place Paul Ollivier
 Animations pour les enfants - Boîte aux lettres Père Noël
 Vin chaud et chocolat chaud (Comité des Fêtes) offerts par la Municipalité
 Chant de Noël par les associations de la Commune

Mercredi **6**

SAINT-NICOLAS
PLACE ÉMILE BRESCH ET RUE GRANDE

Organisé par l'association des Commerçants « Lei Vendaires »
 Arrivée de Saint-Nicolas accompagné du Père Fouettard et de mascottes • Plusieurs stands tenus par les commerçants • Studio photo pour petits et grands.

Jeu*di* **21** et vend*redi* **22**

« LA PASTORALE DES SANTONS DE PROVENCE »

ESPACE ROBERT MANUEL (JEUDI)
SALLE MOLIÈRE (VENDREDI)

À PARTIR DE 20H

Ambiance musicale suivie par la représentation théâtrale • Spectacle de Noël organisé par le pôle Patrimoine de la Mairie
 Vin chaud offert par la Municipalité
 Entrée gratuite



Du dimanche **17** au samedi **30**

EXPOSITION
 « LES TOILES DE NOËL »

CHAPELLE SAINT-MICHEL
 Organisée par l'association « Les Artistes du Rocher »
 Entrée libre

LES ACTIVITÉS DE



Ven. **29** et ven. **5** janvier
BALADE GOURMANDE
14H30

Samedi **22** et jeudi **28**

CHASSE AU TRÉSOR
 « LA POUSSIÈRE D'ÉTOILES DES LUTINS »

14H30

Mercredi **3** janvier
ATELIER - FABRIQUE DE CARTE DE VŒUX
14H30

RÉSERVATIONS : 04 94 19 89 89 OU WWW.ROQUEBRUNESURARGENS-TOURISME.FR

Mercredi **20**

CONCERT DE NOËL
ÉGLISE SAINT-PIERRE-SAINTE-PAUL
À PARTIR DE 19H

Par Suzanne WOGNIN et le chœur Gospel Var
 Vin chaud offert par la Municipalité
 Entrée gratuite



Dimanche **24** et lundi **25**

MESSES DE NOËL
CHAPELLE DES ISSAMBRES

20H30 (DIMANCHE) - 10H30 (LUNDI)



DU 6 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Fêtez Noël

À ROQUEBRUNE

Vendredi 15

ANIMATIONS DE NOËL
AUX ISSAMBRESESPLANADE ROBERT MANUEL (En cas
de mauvais temps, espace R. Manuel)

À PARTIR DE 16H30

- 17h Arrivée du Père Noël • Animations pour enfants • Canon à neige • Structure gonflable
- Food-trucks • Vin chaud et chocolat chaud (Comité des Fêtes) offerts par la Municipalité
- 19h Spectacle « Noël Magique » à l'espace Robert Manuel • À partir de 3 ans • Entrée gratuite



Dimanche 31

BAIN DE L'AN
PLAGE SAN PÈRE
AUX ISSAMBRES

À PARTIR DE 9H30

9h30 début des inscriptions

Concours du plus drôle déguisement
Collation offerte par la Municipalité

Samedi 16

ANIMATIONS DE NOËL AU VILLAGE

PLACE PERRIN (En cas de mauvais temps, salle Molière)

À PARTIR DE 14H

- 14h30 Arrivée du Père Noël • 15h Saynètes par l'association les Médiévales • Animations pour enfants • Canon à neige • Food-trucks • Structure gonflable • Vin chaud et chocolat chaud (Comité des Fêtes) offerts par la Municipalité • 18h Spectacle de feu par l'association les Médiévales



Dimanche 17

ANIMATIONS DE NOËL À LA BOUVERIE

PLACE DES FÉLIBRES (En cas de mauvais temps, Salle S. Régis)

À PARTIR DE 14H

- 14h30 Arrivée du Père Noël • Animations pour enfants • Canon à neige • Food-trucks
- Structure gonflable • Vin chaud et chocolat chaud (Comité des Fêtes) offerts par la Municipalité
- 17h Spectacle « Les ravisseurs de lumière »



Dimanche 31

REPAS DANSANT
DU BOUT DE L'AN
SALLE MOLIERE

À PARTIR DE 20H

Organisé par le Comité des Fêtes

Inscriptions : au 06 30 81 50 52



POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS :
04 94 19 59 55

AGENDA

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2023

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

SAMEDI 11 NOVEMBRE - 11H
ARMISTICE DE LA PREMIÈRE
GUERRE MONDIALE
 Mémorial du Combattant

MARDI 5 DÉCEMBRE - 11H
HOMMAGE AUX MORTS POUR
LA FRANCE, LORS DE LA GUERRE
D'ALGÉRIE ET DES COMBATS
DU MAROC ET DE LA TUNISIE
 Mémorial du Combattant

CONSEILS DE QUARTIER

MARDI 14 NOVEMBRE - 18H
 Salle Suzanne Régis

MARDI 28 NOVEMBRE - 18H
 Salle Molière

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 14 DÉCEMBRE - 18H
 Salle des Mariages



MÉDIATHÈQUES

- > Médiathèque M. Pagnol - la Bouverie
- > Médiathèque A. Camus - le Village

CHAQUE MARDI ET VENDREDI

RENDEZ-VOUS INFORMATIQUE

Sur rendez-vous - séance d'1h
 Tout public - de 14h à 18h

CHAQUE MERCREDI ET SAMEDI

HEURE DU CODE

(à partir de 6 ans)

ROBOTIQUE

(à partir de 8 ans)

IMPRESSION 3D

(à partir de 9 ans)
 de 14h à 18h - sur rendez-vous

CHAQUE SAMEDI - 15H

RÉCRÉAJEUX

DU 2 AU 30 NOVEMBRE

RECETTE D'UN LIVRE

Exposition

MERCREDI 15 NOVEMBRE - 15H

HEURE ÉCO-CRÉATIVE

VENDREDI 17 NOVEMBRE - 18H

LU, VU ET APPROUVÉ

SAMEDI 18 NOVEMBRE - 15H

PETITS SCIENTIFIQUES

MERCREDI 22 NOVEMBRE - 10H

HEURE DU CONTE

SPÉCIALE BOUT'CHOU

SAMEDI 25 NOVEMBRE - 14h-18H

JOUONS ENSEMBLE

MERCREDI 6 DÉCEMBRE - 15H

HEURE ÉCO-CRÉATIVE

SAMEDI 16 DÉCEMBRE - 10H

LES CONTES DE LA HULOTTE

LA MAGIE DE NOËL

SAMEDI 16 DÉCEMBRE - 14h-18H

JOUONS ENSEMBLE

ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION

Plus d'info : 04 94 19 59 47

Novembre

SAMEDI 4 NOVEMBRE - 18H30

FESTIVAL TOUT EN ART

EXPO

EMMA PICQ
MUSIQUE LIVE
DAVID OXO

À 20H30

« LA MOUSTACHE »

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Espace Robert Manuel



DIMANCHE 5 NOVEMBRE - 15 H

LOTO

Association les Lutins de l'Isclès
 Salle Molière

DIMANCHE 12 NOVEMBRE - 15H

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

« L'heureux élu »

Par la compagnie Parad'ox
 Espace Robert Manuel C.C.A.S.
 Inscriptions : 04 94 44 51 30

SAMEDI 18 NOVEMBRE - 20H30

CONFÉRENCE INTERACTIVE SUR LA MÉDITERRANÉE

Espace Robert Manuel - Entrée libre
 Renseignements : 04 94 41 48 88

des Mariages

SAMEDI 18 NOVEMBRE**BEAUJOLAIS DANSANT**Association Alci
Salle de la Batterie**SAMEDI 25 NOVEMBRE - 20H30****« FAUX SEMBLANT »**REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
Compagnie théâtrale de l'Œillet Vert
Salle Molière - Entrée libre**DIMANCHE 26 NOVEMBRE
10H-18H****FOIRE AUX VINS**Espace Robert Manuel
restauration sur place
Entrée Libre**DIMANCHE 26 NOVEMBRE - 14H****THÉ DANSANT**par le C.C.A.S. - Salle des
Associations de la Bouverie
Inscriptions : 04 94 44 51 30**JEUDI 30 NOVEMBRE - 18H****ANNIVERSAIRE DE MARIAGE**

Par le C.C.A.S. - Salle

Décembre

**DU 1^{ER} DÉCEMBRE
AU 12 JANVIER****NOËL EN PROVENCE**EXPOSITION
Maison du Patrimoine**SAMEDI 2 DÉCEMBRE - 11H****SAINTE BARBE**

Salle Maurice Calandri

SAMEDI 2 DÉCEMBRE - 18H30**FESTIVAL TOUT EN ART**

EXPO

FRANCIS SALEIL

MUSIQUE LIVE

STEFAN THE LYRICS**À 20H30****« LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE »**

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Espace Robert Manuel

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE - 15H**LOTO**Association Roquebrune Sports
Salle Molière
Renseignements : 06 12 32 17 05**DIMANCHE 3
DÉCEMBRE - 10H-18H****BROCANTE MUSICALE**Association Alci
Salle de la Batterie**JEUDI 7 DÉCEMBRE - 14H****SPECTACLE DE NOËL**C.C.A.S. - Espace Robert Manuel
Inscriptions : 04 94 44 51 30 **VENDREDI 8 DÉCEMBRE - 7H30****DON DU SANG**Établissement Français
du Sang - Salle Molière**SAMEDI 9 DÉCEMBRE - 17H****JE SUIS UN ESCARGOT**REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
Association Et Voilà
Salle Molière - Entrée libre


2024

Cérémonie
des Vœux

Le Maire Jean Cayron,
et le Conseil Municipal,

seraient très honorés de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des vœux :

vendredi 12 janvier à 18h30
salle omnisports Maurice Calandri, **au Village***Un service de bus acheminera les sambracitains et bouvériens désirant assister à la cérémonie.*



DU 6 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Fêtez Noël À ROQUEBRUNE

- 6** SAINT-NICOLAS
- 8** ILLUMINATIONS DE NOËL
- 15** NOËL AUX ISSAMBRES
- 16** NOËL AU VILLAGE
- 17** NOËL À LA BOUVERIE
- 20** CONCERT DE NOËL
- 21 & 22** PASTORALES DES SANTONS DE PROVENCE
- 24 & 25** MESSES DE NOËL
- 31** BAIN DE L'AN
- 31** REPAS DANSANT DU BOUT DE L'AN



Ville de Roquebrune-sur-Argens
www.roquebrune.com